

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

<i>émission: 01/02/2016 selon 1272/2008/CE</i> <i>page 1/5</i>	
NOM DU PRODUIT	BACTIGEST FS
FOURNISSEUR	AMPLITUDE SERVICES
RAISON SOCIALE	ZI EUROPORT
ADRESSE COMPLÈTE	57500 SAINT AVOLD
TÉLÉPHONE	03 87 00 42 20
TÉLÉCOPIE	03 87 00 42 21
URGENCE	01 40 05 45 45 Hôpital Fernand WIDAL, Paris
FDS	as.fiches@numericable.fr
USAGE NORMAL	Nettoyant sanitaire.

2- IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION SELON 1272/2008/CE	Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE SELON 1272/2008/CE	
-PICTOGRAMMES DE DANGER	Aucun.
-MENTIONS D'AVERTISSEMENT	Aucun.
-COMPOSANTS DANGEREUX	Aucun.
-MENTIONS DE DANGER	Aucun.
-CONSEILS DE PRUDENCE	Aucun.
AUTRES DANGERS	Pas d'informations complémentaires disponibles.

3- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

SUBSTANCE	Non applicable.
MÉLANGE	PARFUM: Asp. Tox. 1, H 304 Skin Sens. 1, H 317 Skin Irrit. 2, H 315 Eye Irrit. 2, H 319 Aquatic Chronic 2, H 411 C<=1% Texte des phrases H: voir section16.

4- PREMIERS SECOURS

DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS	
-REMARQUES GÉNÉRALES	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
-APRÈS INHALATION	Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
-APRÈS CONTACT AVEC LA PEAU	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
-APRÈS CONTACT OCULAIRE	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
-APRÈS INGESTION	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.
SYMPTÔMES ET EFFETS	
-APRÈS CONTACT AVEC LA PEAU	En général, le produit n'irrite pas la peau.
-APRÈS CONTACT AVEC LES YEUX	En général, le produit n'irrite pas les yeux.



4- PREMIERS SECOURS (suite)

SOINS ET TRAITEMENTS

Pas d'informations complémentaires disponibles.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

- MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIES
- AGENTS D'EXTINCTION NON APPROPRIES

Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone, eau pulvérisée, sable.
Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

DANGERS PARTICULIERS

- DANGER D'INCENDIE
- DANGER D'EXPLOSION

Produit ininflammable.
Pas d'informations complémentaires disponibles.

CONSEILS AUX POMPIERS

- LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Être prudent lors de tout combat d'incendie de produits chimiques.
Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie ne contaminent l'environnement.

- PROTECTION EN CAS D'INCENDIE

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

- POUR LES NON-SECOURISTES
- POUR LES SECOURISTES

Procédures d'urgence: éloigner le personnel superflu.

Équipement de protection: fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence: aérer la zone.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Éviter la pénétration dans les canalisations d'eaux potables.
Éviter le rejet dans l'environnement.

CONFINEMENT ET NETTOYAGE

Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.
Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

RÉFÉRENCE A D'AUTRES SECTIONS

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION SANS DANGER

- PRÉCAUTIONS

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail.
Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

- MESURES D'HYGIÈNE

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

STOCKAGE

- CONDITIONS DE STOCKAGE

Stocker dans les emballages d'origine, à l'abri des variations de température, des rayons directs du soleil, des sources de chaleur et du gel.

- INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Péremption du produit après 1 an à compter du numéro de lot mentionné sur l'emballage.

- MATIÈRES INCOMPATIBLES

Pas d'informations complémentaires disponibles.

- RECOMMANDATIONS

Ne pas mélanger à d'autres produits nettoyants.

UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Pas d'informations complémentaires disponibles.



8- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

-PROTECTION INDIVIDUELLE

-PROTECTION MAINS

-PROTECTION DES YEUX

-PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS

-PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

-AUTRES INFORMATIONS

Éviter toute exposition inutile.

Aucun équipement de protection individuel n'est requis. En cas d'usage intensif, respecter les mesures de sécurité et d'hygiène usuelles pour l'utilisation des produits chimiques.

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement..

Porter des vêtements de protection appropriés.

Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE

COULEUR

ODEUR

pH A 20°C

POINT D'ÉCLAIR

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZEUX)

DENSITÉ A 20°C

SOLUBILITÉ

VISCOSITÉ DYNAMIQUE 25°C (BROOKFIELD)

AUTRES INFORMATIONS

Liquide.

Blanc.

Caractéristique.

5,5 ± 0,5

Non applicable.

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

1,000 ± 0,010

Entièrement soluble.

< 20 ± 20 cP

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

CONDITIONS A ÉVITER

MATIÈRES INCOMPATIBLES

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Non établi.

Aucune réaction dangereuse connue.

Rayons directs du soleil et gel.

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË

CORROSION/IRRITATION CUTANÉE

LÉSIONS GRAVES/IRRITATION OCULAIRES

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE/ CUTANÉE

EFFETS CMR

-MUTAGÉNICITÉ CELLULES GERMINALES

-CANCÉROGÉNÉCITÉ

-TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

TOXICITÉ CERTAINS ORGANES CIBLES

DANGER PAR ASPIRATION

EFFETS NÉFASTES POTENTIELS SUR LA
SANTÉ HUMAINE

INFORMATIONS SUR LES SUBSTANCES

Aucune donnée.

Pas d'effet d'irritation cutanée.

Pas d'effet d'irritation oculaire.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Non classé. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë: aucune donnée.



12- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ

-MÉLANGE
-SUBSTANCES

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique: aucune donnée.
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique: aucune donnée.

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

MOBILITÉ DANS LE SOL

ÉVALUATIONS PBT ET vPvB

AUTRES EFFETS NÉFASTES

Aucune donnée sur le mélange lui-même n'est disponible.

Non établi.

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Pas d'informations complémentaires disponibles.

Éviter le rejet dans l'environnement.

13- CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recommandation: détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/ nationaux en vigueur.

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

Manipuler les conteneurs vides avec précautions.

ÉCOLOGIE - DÉCHETS

Éviter le rejet dans l'environnement.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

NOM D'EXPÉDITION ONU

Non applicable.

CLASSE DE DANGER POUR LE TRANSPORT

Non applicable.

GROUPE D'EMBALLAGE

Non applicable.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

-DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Non.

-POLLUANT MARIN

Non.

-AUTRES INFORMATIONS

Pas d'informations supplémentaires disponibles.

PRÉCAUTIONS UTILISATEURS

Pas d'informations complémentaires disponibles.

MARPOL 73/78 ET RECUEIL IBC

Non applicable.

15- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTIQUETAGE DES DÉTERGENTS

CE 648/2004 ET 907/2006

-moins de 5% d'agents de surface non ioniques.

-moins de 5% d'agents de surface anioniques.

-parfum, limonène

DIRECTIVES NATIONALES

Pas d'informations complémentaires disponibles.

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

16- AUTRES INFORMATIONS

IMPORTANT

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

SOURCES DE DONNÉES

-Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement n° 1907/2006.

-Règlement CE N° 648/2004 relatif aux détergents.

-Suivant la directive 2000/54/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail.

Les microorganismes utilisés pour la fabrication de ce produit font partie du groupe 1 de la classification des microorganismes selon la Directive Européenne 2000/54/CE (microorganismes qui n'ont jamais été décrits comme agent causal de maladies infectieuses chez l'homme et ne présentent aucun danger pour l'environnement.



16- AUTRES INFORMATIONS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

LIBELLE DES PHRASES CITÉES AU § 3

Aucune.

H 304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H 315: Provoque une irritation cutanée.

H 317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H 319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H 411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date d'émission de la fiche: 01/02/2016
revue le 23.08.2016 am.

fiche établie selon 1272/2008/CE